

6èmes Rencontres nationales
des Conseils de développement
- Saint Quentin en Yvelines -
2 et 3 juin 2005

Intervention de Jean-Joseph RÉGENT
Porte-Parole de la Coordination Nationale des
Conseils de Développement

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, au préalable, rendre hommage à Jacques PIERSON, Président du Conseil de développement du Grand Nancy, décédé le 21 avril dernier.

Merci au Président Marguerit de nous recevoir aujourd'hui. Merci aussi à l'équipe qui l'entoure, animée par Patrice Reffo, pour le bon déroulement de cette Rencontre.

Nous nous réunissons dans le contexte d'une actualité marquée par un grand débat citoyen. Il est difficile de ne pas y faire allusion. Quelle que soit l'appréciation portée sur le résultat du référendum, je voudrais faire deux constats :

- 1- Il y a eu une forte mobilisation des citoyens pour débattre et surtout pour identifier, à propos de

l'Europe, les grands enjeux de l'avenir. Cette volonté de maîtriser les données et de participer aux choix d'un destin commun est à apprécier positivement.

- 2- Les innombrables débats, la vigueur des expressions à différents niveaux ont révélé un besoin d'échanges. Le niveau des discussions a été souvent beaucoup plus élevé dans les réunions de base que dans les meetings officiels. C'est une confirmation d'une capacité croissante d'intervention des citoyens.

Dans ce contexte, les Rencontres de St Quentin en Yvelines marquent une étape importante dans l'évolution de la Coordination nationale et je voudrais profiter de l'événement pour en tirer les enseignements et formuler quelques propositions.

Je me suis beaucoup investi dans cette aventure pour promouvoir l'idée de l'association de la société civile au développement des territoires. À ce titre, je me sens légitime pour vous livrer mon sentiment personnel.

Notre évolution été rapide puisque nos premiers contacts nationaux ont été pris à Lyon, à l'initiative de Jacques Moulinier en mars 2002, Il faut avoir à l'esprit cette jeunesse des Conseils, dans les échanges que nous pouvons avoir avec nos collectivités, lesquelles n'ont pas la même appréciation du temps .

Nous avons aujourd'hui devant nous un paysage à plusieurs facettes :

C'est un paysage impressionniste

Pendant ces trois ans, nous avons observé la multiplication des Conseils de développement dans les territoires, les interprétations diverses de leurs missions et leurs modes d'organisations qui sont variés. Un paysage des Conseils de développement s'est dessiné, aux contours incertains et aux limites changeantes. La situation que nous connaissons en juin 2005 n'a plus rien à voir avec celle de nos débuts à Lyon en mars 2002.

Ce qui est certain, c'est que les Conseils de développement ont accompagné et conforté la double montée de l'Intercommunalité et des Pays. Aux côtés des 14 Communautés urbaines, des 168 communautés d'agglomérations et des 300 pays reconnus ou en projet, une bonne centaine de Conseils de développement existent auprès des agglomérations et environ 150 auprès des Pays.

Ces assemblées, avec des histoires et des organisations différentes, sont autant de petites touches qui font apparaître un mouvement d'ensemble de recomposition territoriale. Elles

témoignent, du plus petit Pays jusqu'aux grands centres urbains, de la vitalité et du rôle majeur de la société civile dans la construction et le développement des communautés de vie et d'intérêts mutuels.

C'est un paysage qui s'étend

La demande sociale de participation citoyenne est de plus en plus forte et le paysage de la démocratie participative foisonne de créations. Dans tous les territoires, des initiatives sont prises pour favoriser la participation des habitants au processus de décision. Toutes ne correspondent pas au cadre du Conseil de développement, mais toutes témoignent du besoin de débats et d'échanges.

J'ai la faiblesse de penser que le Conseil de développement constitue l'espace le mieux adapté pour développer ce que j'appelle l'éthique de la discussion : une écoute mutuelle, respectueuse de la pensée de l'autre et s'en enrichissant pour construire un "espace public" de veille et d'anticipation sociale à la hauteur des enjeux de l'époque.

Mais d'autres démarches participatives existent, elles ne doivent pas s'exclure.

Les Conseils de développement ont une marge de progression du fait de cette demande citoyenne mais aussi par la part prise par leurs apports dans les

dispositifs de gouvernance locale. Les pouvoirs publics, après les politiques, intègrent peu à peu cette donnée dans leur action et notamment dans le processus des contrats territoriaux.

À ce titre, la montée en puissance que nous observons des réseaux régionaux de Conseils témoigne de cette nouvelle situation.

C'est aussi un paysage fragile

Les Conseils de développement sont issus d'une loi peu directive. Le cadre qui les régit est souple et les contraint à construire leur légitimité en permanence. C'est la qualité de leur travail et de leurs propositions qui légitiment leur existence. Cette nécessité de produire des contributions sérieuses et pertinentes est une des conditions majeures de la pérennisation des Conseils.

Cela entraîne quelques inconvénients : il y a toujours un risque d'essoufflement dans la participation, la tentation de l'encadrement politique s'observe parfois, le bénévolat a aussi ses limites. Les Conseils de développement ne sont pas des institutions s'appuyant sur un cadre juridique protecteur. Ils sont plus proches des entreprises, des associations, de tous ceux qui chaque matin s'interrogent sur leur devenir. C'est une excellente situation pour garder

l'intelligence en éveil et innover, mais c'est assurément une fragilité que nous devons assumer

Dans ce contexte, notre Coordination nationale a joué un rôle important. Nous n'avons pas les moyens des grandes organisations d'élus, mais le regroupement de nos expériences a déjà permis :

- l'organisation avec succès de cinq Rencontres Nationales en trois ans. C'est un exploit quand on connaît les contraintes d'organisation de telles manifestations et qu'on les rapproche de la faiblesse de nos moyens, en particulier financiers
- il a permis aussi d'initier un réseau d'échanges de bonnes pratiques, les nouveaux Conseils s'inspirant des expériences existantes pour se construire et se développer. Une mutualisation naturelle s'est faite qui a été amplifiée par tout ce que nous avons su organiser pour nous comparer, nous évaluer.
- il a permis enfin d'acquérir un début de reconnaissance nationale, encore modeste mais réel. Nos contacts dans les ministères, avec des parlementaires, des organisations d'élus ont été fructueux. Les colloques, les séminaires font de plus en plus appel à des représentants des Conseils de développement. Même la presse

nationale fait place à des articles ou des tribunes libres.

- il a débouché sur la rédaction d'un Manifeste qui reste une base de références non seulement pour les Conseils mais aussi pour l'ensemble des démarches de démocratie participative. Je vous invite à le relire régulièrement et à continuer de le diffuser.

Notre mouvement a aussi eu des faiblesses :

- Né des agglomérations et notamment des plus grandes, le mouvement s'est développé un peu en marge des Conseils des Pays. Il y aujourd'hui des Conseils de Développement de toute nature et de toute taille. Leur représentation est plus difficile, mais il faut les prendre en compte, notamment dans les Pays, car ils sont très souvent porteurs d'initiatives originales et innovantes.
- La jeunesse a des qualités mais aussi des crises. Fort de nos enthousiasmes, nous avons voulu aller vite, sans prendre toujours la mesure de la situation réelle des Conseils. Nos débats ont été parfois vifs à l'intérieur de la Coordination à ce sujet et sans doute avons-nous été tentés de brûler les étapes en matière d'organisation dans un monde social qui a besoin de temps.

- Nous n'avons pas détecté en particulier le besoin "naturel" de réseaux régionaux. Ils naissent un peu partout dans les territoires. Ils sont actifs et mobilisent beaucoup les citoyens. Ils constituent une nouvelle forme d'action adaptée aux problématiques des territoires qu'il faut désormais prendre en compte.

Le bilan de ces trois années fait apparaître cependant un profond mouvement de fond et j'ai eu l'occasion d'en exprimer les enjeux dans un texte commun avec Philippe Marguerit. Ce texte vous a été distribué comme introduction à nos Rencontres.

Nous avons à créer aujourd'hui les conditions de la réussite d'une nouvelle étape de notre réseau national. À titre personnel, j'ai souhaité prendre un peu de recul par rapport à l'organisation de la Coordination. Mon choix est de poursuivre ma réflexion sur la place de la société civile dans le développement de la démocratie, notamment par la voie de l'écriture, plutôt que de m'investir dans les opérations relatives à l'organisation.

Je reste, bien sur, disponible pour apporter mon concours à la Coordination, et intervenir en son nom, si elle le souhaite, mais je veux le faire avec la distance que me permettent mon parcours antérieur et mes contacts à différents niveaux.

Dans cet esprit et avec un tempérament personnel qui me porte plus vers les projets que vers l'analyse du passé, je veux vous exprimer ce matin ma perception des voies et moyens à retenir pour l'avenir.

Notre mouvement doit s'appuyer sur quelques principes :

Le principe de "l'évangélisation" permanente

C'est le point fondamental et la mission première d'un réseau national.

Tous les débats sur l'organisation d'une Coordination et ses missions seront vains s'il n'y a pas de "troupes" suffisantes derrière pour en assurer l'action. La mission de la Coordination, c'est de pouvoir aller sur le terrain, aider à la constitution de nouveaux Conseils et à leur consolidation. La notion de Conseil de Développement ne s'est pas imposée partout et il reste un travail important à accomplir dans ce domaine.

Conforter le réseau d'échanges de données et de pratiques

Les Conseils passent en général par trois phases : à l'euphorie des débuts succède toujours une phase de stabilisation (voire de déclin) avant celle du renouvellement qui passe souvent par de l'évaluation,

interne ou externe. À chaque phase, il y a un vrai besoin d'échange de pratiques, de méthodes de travail.

Je souligne que l'ensemble des Chargés de mission auprès des Conseils ont un rôle important à jouer dans ce domaine.

Continuer la dynamique des Rencontres Nationales

C'est "la" manifestation des Conseils de développement. C'est elle qui permet de vrais échanges conviviaux et d'ancrer les Conseils dans les nomenclatures nationales. Elle permet aussi une découverte des territoires, de leur diversité et de leurs projets.

Élargir la problématique des territoires avec de nouveaux questionnements

L'intérêt des Conseils est de porter une parole différente qui ne soit ni celle des politiques, ni celle des techniciens et de le faire en dehors de groupes de pression. Ce questionnement remet en cause la culture traditionnelle de la décision, bouscule les certitudes techniciennes et constitue une vraie plus-value sociale

Élargir son assise

Pour conforter son action, la Coordination doit mobiliser des forces nouvelles issues d'autres Conseils que ceux devenus "historiques".

Élargir les écueils que sont :

- **l'institutionnalisation** : Il y a déjà beaucoup de structures institutionnelles liées au système de démocratie représentative ou à celui de la sphère technique et administrative. Dans ce paysage, les Conseils sont atypiques et ne trouvent pas leur place parce qu'ils ne reposent pas sur les mêmes fondements. Leur légitimité n'est pas la même.
- **le calque des organisations d'élus** : Cela conduirait forcément à la répartition entre catégories : grands, petits, moyens...
- **l'uniformisation** : Il faut non seulement garder mais encourager la diversité. Les Conseils ne doivent pas se ressembler. C'est ce qui fait leur intérêt

Je voudrais conclure en insistant particulièrement sur un point :

La Coordination n'est pas une Institution mais une action collective

Elle est la représentation des Conseils qui l'ont créée : **peu de moyens, la fragilité de la jeunesse mais des idées, de la volonté et de la fraternité.** Dans l'état actuel des Conseils, elle ne peut être qu'informelle et s'ajuster en fonction des évolutions. Elle n'est pas une structure traditionnelle et ne s'inscrit dans un débat politique institutionnel. En revanche, elle a vocation à pratiquer le questionnement (y compris de manière forte) aux politiques, et surtout à exprimer la revendication des citoyens à participer aux choix qui les concernent.

Elle a aussi à conforter les Conseils qui la composent , dans leur vocation à "former" le citoyen à l'étude des choix, à l'appréciation des contraintes, à la concertation et à la discussion.

La Coordination doit se positionner comme un élément révélateur du besoin d'une nouvelle culture de la décision publique. Elle a vocation à faire apparaître, à côté des élus, la place revendiquée par les citoyens dans le processus de décision. La Société change, pas simplement par ses outils mais plus

profondément dans ses mœurs et les références et les valeurs qui les déterminent.

Il y a encore un vaste chantier pour les années qui viennent, il nécessitera plus que jamais la mobilisation des citoyens. Les Conseils de développement seront, j'en suis persuadé, de nouveaux "espaces publics" adaptés aux mœurs de notre époque. Ils sont non seulement irréversibles mais irremplaçables.